

Réf: Dossier N° : 19728

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICA CONTRACTOR COTE D'IVOIRE » en abrégé
«ACCD »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME FACE DE GARE UTB, 03 BP 2367
ABJ 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 08 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA CONTRACTOR COTE D'IVOIRE » en abrégé
 «ACCD ».

Objet: Bâtiments et travaux publics ; Génie civil ; Assainissement ; Entretien et rénovation de bâtiments ; Conception et évaluation de plan ; Suivi de chantier ; Construction métallique ; Electricité, plomberie, froid et climatisation de bâtiments ; Adduction d'eau ; Hydraulique villageoise ; Fourniture de bureau ; Location et vente de véhicules ; Import-export ; Diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME FACE DE GARE UTB, 03 BP 2367
 ABJ 03

GERANT: Monsieur TRAORE SEKOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-402 du 08/01/2016 au Tribunal du Commerce
 d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°247 du 08/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

